



Licence AES (administration économique et sociale)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02027443

HAL Id: hceres-02027443

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027443>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, science politique et sociale

Demande n° S3LI140006019

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 1 : centre Pierre Mendès France, centre Panthéon, centre Sorbonne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Administration économique et sociale* (AES) est une formation généraliste, à la fois pluridisciplinaire et professionnalisante dans les domaines du droit, de l'économie, de l'histoire et de la sociologie. Cette formation s'appuie sur le potentiel avéré de l'Université Paris 1 dans les domaines de l'administration politique, économique et sociale, du droit social, des politiques sociales, mais également de la gestion des ressources humaines dans les entreprises publiques et l'administration.

Le projet est conforme aux attendus de la licence AES et répond en termes d'unités d'enseignement aux critères d'accompagnement et de professionnalisation. C'est ainsi que l'on note des enseignements d'ouverture et d'acquisition de compétences additionnelles (maîtrise des langues, outils informatiques) et transversales. La principale spécificité de cette mention repose sur l'approche pluridisciplinaire et l'ouverture qu'elle permet d'acquérir pour aborder les questions relatives à l'administration économique et sociale des organisations.

Progressivement, les enseignements permettent une spécialisation dans le champ du travail et de l'emploi avec deux parcours en troisième année (L3) : *Ressources humaines* et *Développement social*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence *AES* a très peu évolué par rapport à la maquette précédente. Le projet pédagogique actuel est toujours bien construit et respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive d'une licence. Les connaissances attendues sont conformes à celle d'une licence *AES*.

Cependant, sur le volet acquisition de compétences additionnelles et préprofessionnelles, le dossier fourni ne contient pas suffisamment d'informations sur les moyens mis en œuvre et surtout sur la mesure de l'atteinte de ces niveaux de compétences par les étudiants. Ainsi, le dossier aurait mérité d'être plus étoffé sur les parties concernant les compétences acquises en matière d'informatique, d'anglais et de connaissances de l'entreprise.

Les dispositifs d'aide à la réussite (information tout au long du cursus, enseignements de mise à niveau, enseignement de méthodologie, tutorat d'accompagnement) existent, mais leur description et leurs modalités d'application restent imprécises dans la maquette. Au vu des taux d'échecs constatés, on peut penser que ces dispositifs restent insuffisants.

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, reste faible : seule une très petite minorité d'étudiants en bénéficie. Les adaptations particulières pour les étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, handicapés) restent standards (horaires de travaux dirigés adaptés, suivi à distance par courriel).

L'insertion professionnelle à l'issue de la licence *AES* ne semble pas être véritablement une priorité. La très grande majorité des étudiants souhaitent continuer en master à l'issue de leur L3 ; ce que la licence *AES* leur permet de faire en cas de réussite. Apparemment, les étudiants s'orientent vers des masters de droit social et d'études sociales, même s'il est difficile d'apprécier la réalité de cette poursuite d'études.

On note une aide à la rédaction de CV et à la préparation d'entretiens d'embauche ainsi que des conférences délivrées par des professionnels sur les débouchés de la licence.

Le dossier ne donne aucune information précise sur le devenir des sortants non diplômés ni sur l'insertion des diplômés en milieu professionnel. Bien qu'on puisse comprendre la volonté des responsables de la licence de préparer essentiellement leurs étudiants à la poursuite d'études en master, il serait souhaitable que des progrès dans le suivi et l'insertion professionnelles soient réalisés.

L'équipe pédagogique est étoffée et clairement présentée dans le rapport avec l'intervention conséquente de nombreux enseignants-chercheurs. On regrette néanmoins la faible implication d'enseignants de rang A, même s'il existe des enseignants référents pour les quatre disciplines en L1. Le conseil de perfectionnement ne se réunit qu'une fois par an, ce qui peut paraître faible. On note une faible part d'enseignements assurés par des professionnels. Les actions en vue de la valorisation semblent trop peu développées. La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme sont remplies de façon satisfaisante. Au total, le pilotage de cette licence est perfectible. Une plus grande implication des enseignants de rang A et une plus grande participation de professionnels aux enseignements seraient souhaitables.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité offerte par la licence *AES* constitue un véritable point fort pour ses diplômés.
- Des parcours progressifs donnant lieu à une spécialisation claire au cours du cycle de licence et en cohérence avec des masters.
- Des cours de méthodologie et la possibilité pour les étudiants de faire un stage.

- Points faibles :

- Manque de suivi des étudiants (diplômés ou non) et de leur insertion professionnelle.
- Très faible mobilité internationale.
- Participation insuffisante des professionnels aux enseignements.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que le pilotage (notamment le suivi des étudiants) soit renforcé et que la mobilité internationale soit davantage développée en particulier grâce à la notoriété internationale de l'Université Paris 1. Il serait également souhaitable de renforcer la participation des professionnels extérieurs dans les enseignements et les instruments de mesure de l'acquisition par les étudiants des compétences additionnelles (anglais, bureautique).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Licence Administration Economique et Sociale (AES)

Demande n° S3LI140006019

Domaine : Droit, Science Politique

Mention : AES

Points faibles :

Manque de suivi des étudiants (diplômés ou non) et de leur insertion professionnelle.

Très faible mobilité internationale.

Participation insuffisante des professionnels aux enseignements.

Ainsi que le souligne l'appréciation formulée par l'AERES, la Licence AES est avant tout centrée sur l'acquisition d'un savoir de base solide dans quatre domaines : Droit, Economie, Histoire et Sociologie. Beaucoup de nos étudiants à l'issue de la licence continuent leurs études en M1.

Pour autant le souci de l'insertion professionnelle des étudiants n'est pas absent du projet. En effet, on le voit dans la **progression de la maquette**, la spécialisation des enseignements en L3, année centrée sur la thématique du travail dans les quatre disciplines, est réelle. Cette spécialisation permet une mise en cohérence des disciplines enseignées et prépare les étudiants à s'insérer dans la vie professionnelle avec des compétences, certes **pluridisciplinaires** mais tendant toutes vers le même objectif : comprendre le monde du travail en entreprise ou appréhender **les problèmes d'emploi et les problèmes sociaux** dans leur globalité. Les étudiants ont donc un bagage de connaissances leur permettant de postuler à des emplois dans les services administratifs d'entreprise ou d'organisations diverses. Leurs études leur donnent la possibilité de construire un projet professionnel. Cette finalité est au cœur des préoccupations de la formation et sous-tend les modules à caractère professionnalisant (techniques d'expression écrite, orale, informatique, langues étrangères)

De plus, selon les directives régissant le diplôme de Licence, les étudiants effectuent tous un **stage obligatoire**. Cette contrainte de mise en situation est un temps fort dans l'approche du marché du travail et l'occasion d'un échange avec leurs enseignants sur l'adéquation de leur projet et de leur parcours. Il ressort d'une enquête menée au sein de la population de niveau L3 que 83% des étudiants ont déjà fait un stage et que 41% de ces stages ont été rémunérés. A l'issue de la L3, **tous nos étudiants** ont obtenu et effectué un stage et la remise d'un rapport de stage validé par un tuteur universitaire conditionne l'obtention de leur diplôme. Ce résultat est encourageant pour l'insertion professionnelle de nos étudiants qui,

ayant défini leur parcours futur à l'issue de leur licence, poursuivent en M1 ou, pour une part, quittent l'université de Paris1 sans que nous puissions faire une différence entre ceux qui entrent sur le marché du travail et ceux qui se réorientent vers des voies plus spécialisées (écoles de commerce, autres formations universitaires) pour lesquelles ils sont préparés par les cours proposés dans nos deux options : « travail et ressources humaines » et « travail et politiques sociales ».

Le souci d'encadrer au mieux les étudiants dans la durée à un niveau où ils sont encore peu autonomes dans leur travail universitaire est à l'origine de la présence nombreuse d'enseignants titulaires, pour les enseignements des premières années. Cette présence permet des échanges entre les disciplines et des contacts transversaux qui vont, dans la réalité, au-delà de la réunion annuelle de l'ensemble des enseignants-chercheurs de la formation. Pour autant les liens avec le monde du travail se construisent par l'intervention de professionnels sérieux (matières juridiques recrutant des avocats pour les TD par exemple) encadrées par les titulaires de cours ou par des intervenants lors de conférences thématiques (économie sociale par exemple).

Enfin la question de la **mobilité internationale** est tout à fait cruciale et reste vraisemblablement un point à développer. Il est à noter cependant l'effort qui a été fait ces dernières années pour encourager nos étudiants à bénéficier des possibilités offertes et à pratiquer une langue vivante obligatoire et une deuxième langue en option. De plus la forme donnée récemment à l'enseignement des langues en L3 leur permet de passer une certification en anglais qui devrait faciliter leur mobilité. Celle-ci prend d'ailleurs également, bien qu'à une échelle très modeste, la forme de stages à l'étranger pour certains d'entre eux.

Remarquons enfin que la logique professionnalisante de leur formation AES ne rend pas évident le profit immédiat d'échanges académiques qui, bien que devenus plus lisibles et aidés, restent financièrement difficiles à assumer.